



PLAN DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François

Contenu

Introduction.....	3
Enjeu 1 : Le développement commercial et industriel	3
Enjeu 2 : Le développement de l'entrepreneuriat	3
Enjeu 3 : Les opportunités de la forêt et de l'agriculture.....	4
Enjeu 4 : Le développement touristique	4
Réflexion préalable à la mise à jour	4
Les municipalités dévitalisées	5
Vers un plan de diversification et de développement priorisé	5
Annexe 1	8
Annexe 2	12
Annexe 3	17
Annexe 4	20

Introduction

Cette mise à jour du Plan de diversification et de développement priorise les projets, les activités ponctuelles ainsi que les études qui pourront obtenir l'aide financière du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD). Il s'agit de la dernière mise à jour, puisque le FSTD se termine en mars 2014. Voici, tout d'abord, l'ensemble des enjeux de développement que nous avons identifiés en 2009.

Enjeu 1 : Le développement commercial et industriel

Les plans de travail municipaux font une grande place pour l'attrait et le maintien de la population. Nous nous intéressons, ici, aux conditions économiques qui peuvent inciter les gens à venir, revenir et rester dans la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François. Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2007 - 2014 et le plan de travail territorial du Pacte rural vont, eux aussi, dans cette direction. Deux des axes de développement en sont directement reliés :

- Axe 1 : Augmentation de la population et principalement des jeunes familles
- Axe 2 : Création d'emplois durables et offrant des conditions d'emploi attirantes

Pour y arriver, il faut créer et maintenir des entreprises offrant une conciliation travail-famille adaptée aux familles d'aujourd'hui et des conditions de travail intéressantes. Voici les orientations pour le développement commercial et industriel :

- soutenir l'établissement d'entreprises diversifiant le tissu industriel du Haut-Saint-François;
- favoriser l'innovation en entreprise;
- améliorer le positionnement et l'attractivité industriels de notre MRC;
- soutenir le démarrage et le maintien de services de proximité;
- soutenir les municipalités dans le développement de leurs infrastructures et de leurs espaces industriels;
- promouvoir les entreprises et l'achat local;
- favoriser le réseautage des entreprises existantes.

Enjeu 2 : Le développement de l'entrepreneuriat

Pour être en mesure de soutenir le développement de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces, de nouveaux entrepreneurs doivent se lancer dans l'aventure. Plusieurs orientations sont possibles, et le Comité de diversification et de développement veut soutenir cette effervescence :

- soutenir et favoriser l'entrepreneuriat collectif;
- évaluer le potentiel entrepreneurial des communautés (services de proximité);
- soutenir et favoriser la relève, plus particulièrement des entreprises agricoles;
- soutenir les communautés qui veulent se prendre en charge (« empowerment »).

Enjeu 3 : Les opportunités de la forêt et de l'agriculture

La forêt et l'agriculture représentent une source d'activité économique importante pour la MRC du Haut-Saint-François. Cependant, depuis plusieurs années, les entreprises reliées à la forêt et les entreprises agricoles ont connu des difficultés importantes. Malgré l'existence de nombreuses opportunités, plusieurs entreprises de la région n'ont pas encore su en profiter. Voici les orientations reliées aux opportunités de la forêt et de l'agriculture :

- soutenir les entreprises dans la migration de leurs activités vers une deuxième ou troisième transformation (activités économiques à valeur ajoutée);
- soutenir les entreprises qui veulent diversifier leurs marchés;
- soutenir le démarrage d'entreprises avec production à valeur ajoutée;
- soutenir le développement de l'agriculture en forêt (produits forestiers non ligneux);
- soutenir le développement d'activités touristiques reliées à la forêt;
- soutenir le développement de l'agriculture « non alimentaire ».

Enjeu 4 : Le développement touristique

Depuis la mise en place du PALÉE 2007 - 2014, le Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François ne fait plus la promotion des entreprises et attraits touristiques de la région. Cependant, cette industrie génère des retombées économiques pour plusieurs municipalités de notre territoire. C'est pourquoi elles comptent sur ce secteur d'activité pour obtenir des retombées économiques sur leur territoire. Voici les orientations reliées à cet enjeu :

- soutenir le développement des entreprises touristiques ayant un impact potentiel sur l'emploi;
- favoriser le développement d'attrait touristiques importants (produit d'appel);
- favoriser le secteur de la chasse et de la pêche.

Réflexion préalable à la mise à jour

Trois constats principaux devraient guider la mise à jour du Plan de diversification et de développement :

- il y a trop de priorités par rapport aux ressources et budgets disponibles du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD), mais aussi la mise de fonds ou capacité financière locale, incluant le suivi;
- le trop grand nombre de priorités rend difficile la réussite de notre objectif principal : avoir un impact réel, et le plus tôt possible, sur l'indice de dévitalisation de chacune des municipalités, incluant celles qui sont catégorisées dévitalisées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
- la volonté politique de faire du développement de l'emploi est inégale et la capacité individuelle est insuffisante face aux besoins.

D'autres prémisses doivent également guider nos choix :

- la prospection d'investissements extérieurs à notre MRC sera toujours plus ardue à long terme et plus onéreuse que l'entrepreneuriat local;
- l'ouest de la MRC sera toujours plus attractif que l'est, à cause principalement de deux critères de localisation clé : la disponibilité de la main-d'œuvre (proximité de Sherbrooke) et la proximité de certains marchés;
- plusieurs bâtiments vacants doivent absolument être comblés;
- les trois parcs industriels thématiques ont évolué.

Les municipalités dévitalisées

Pour relancer les municipalités dévitalisées, il est évident que les solutions ne sont pas strictement locales. Les démarches d'animation soutenues par le Pacte rural, avec l'aide de l'agente dédiée aux municipalités dévitalisées et Chartierville, ont principalement mené à des idées qui ne sont pas nécessairement les plus porteuses de création d'emplois. La plupart portent vers le développement économique au sens plus large. Pour citer un exemple, il est certain que la Route des Sommets, éventuellement prolongée hors route vers Chartierville, aura des retombées. La mobilisation, qu'ont connue certaines municipalités au cours de la dernière année, dynamise ces milieux et permettra de développer des idées et des projets porteurs. D'un point de vue encore plus global, retenons également que des stratégies, comme celle de la rurbanisation et celle de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, auront également des impacts sur l'indice. Aussi, les efforts des partenaires de l'éducation et de la santé sont complémentaires.

Il faut donc que le CLD poursuive ses efforts en ce qui a trait à l'axe 1 du PALÉE, à la stratégie supportée par le Plan d'Action Gouvernemental pour la Solidarité et l'Inclusion Sociale (PAGSIS), ainsi qu'au Pacte rural qui doit demeurer concentré, comme actuellement, sur le soutien à ces nombreuses initiatives.

Vers un plan de diversification et de développement priorisé

Le plan doit se concentrer sur les éléments suivants. Cela n'empêche en rien les promoteurs des projets non priorisés de poursuivre leurs démarches. Le CLD demeurera ouvert à réinscrire un projet dans le Plan de diversification et de développement, dans la mesure où le projet démontrerait un impact majeur sur la création d'emplois, la diversification économique et sur l'indice de dévitalisation. Le FSTD financerait strictement, exclusivement, les projets énumérés. Les projets retenus devront démontrer leur impact majeur sur l'emploi et l'indice de chacune des municipalités, peu importe le lieu dudit projet. Il est donc sous-entendu que les projets retenus sont les meilleurs, même en ce qui concerne l'impact sur les dévitalisées, en complément des autres actions dans le cadre, notamment du Pacte rural et de la rurbanisation. Rappelons que l'indice est basé sur les personnes et que la proximité des municipalités les unes des autres assure des retombées réciproques. Il ne faut pas oublier, parallèlement, que la répartition de l'enveloppe du Pacte rural local tient compte de la dévitalisation.

Enjeu 1 : Le développement commercial et industriel

- Soutenir l'établissement d'entreprises diversifiant le tissu industriel
 - Concentrer les prospecteurs industriels sur le parc agro-industriel d'East Angus
 - Ajouter, à leur mandat de prospection, les bâtiments vacants
- Améliorer le positionnement et l'attractivité industriels
 - Unir les forces des municipalités de l'ouest autour de parcs industriels communs (noyau de base : Cookshire-Eaton, East Angus, Westbury)
 - Investir ensemble pour réunir une offre de site compétitive ainsi qu'une stratégie de positionnement et de développement
 - Développer des lieux complémentaires (en simultané ou en phase)
 - Parc agro-industriel d'East Angus
 - Parc industriel régional de Cookshire-Eaton (route 253)
 - Espaces industriels à Ascot Corner
 - Plan directeur du parc industriel de Weedon
 - Partager les retombées en taxes foncières
 - Unir les forces de l'ensemble de la MRC autour de l'aéroport, si les études sont concluantes, en ce qui concerne le positionnement et le vol régulier
 - Investir ensemble et partager les retombées en taxes foncières
 - Établir un partenariat avec la Ville de Sherbrooke afin qu'elle investisse dans ce parc avec la MRC
 - Soutenir Valoris dans le même sens
- Soutenir le démarrage et le maintien de services de proximité
 - Soutenir le projet de pôle commercial 112/214/253
- Soutenir les municipalités dans le développement de leurs infrastructures et de leurs espaces industriels
 - Caractérisation des espaces industriels vacants (physique et sectorielle)
 - Stratégie de mise en place graduelle de motels industriels (gérés régionalement), assurer la visibilité financière et développer une stratégie pour remplir les espaces

Enjeu 2 : Le développement de l'entrepreneuriat

- Évaluer et exploiter le potentiel entrepreneurial des communautés et des individus (services de proximité)
- Soutenir les communautés qui veulent se prendre en charge (« empowerment », volet économique)
 - Positionnement stratégique de la Ville de Cookshire-Eaton
 - Positionnement lié au développement durable pour les municipalités dévitalisées et l'est de la MRC.

Enjeu 3 : Les opportunités de la forêt et de l'agriculture

- Soutenir le démarrage d'entreprises avec production à valeur ajoutée
 - Soutenir le projet de coopérative de valorisation de la biomasse et l'ensemble des impacts sur cette filière; lien potentiel avec Valoris et Léo Désilets Maître herboriste
 - Analyser l'opportunité d'une forêt de proximité
- Soutenir le développement de l'agriculture « non alimentaire »
 - Soutien la réalisation d'une journée consacrée au développement agroforestier

Enjeu 4 : Le développement touristique

- Favoriser le développement d'attraits touristiques importants (produit d'appel)
 - Nouveau positionnement et agrandissement du Musée Eaton Corner, le principal produit touristique et culturel du Chemin des Cantons en entier
 - Parc régional du marais des Scots, dans le cadre du Pôle touristique de la Rivière-au-Saumon, en soutien à l'attractivité majeure de la nouvelle entrée Franceville du Parc national du Mont-Mégantic
 - Positionnement et aménagement touristique pour la ville de Scotstown.

Annexe 1

Politique d'investissement

Politique d'investissement

Deux éléments vont nous guider dans ce travail; les exigences et les contraintes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ainsi que celles déterminées par la MRC du Haut-Saint-François.

Le cadre du MAMROT

Le territoire d'application du contrat est déterminé par la MRC et doit inclure minimalement la ou les municipalités ayant permis d'être reconnues par le FSTD ainsi que les municipalités dévitalisées, s'il y a lieu.

Les organismes admissibles pour la réalisation des activités et projets sont les MRC, les organismes à but non lucratif (OBNL) et incorporés, les coopératives dont les activités sont similaires à celles d'un OBNL, les conférences régionales des élus, les municipalités locales, les centres locaux de développement et les entreprises privées, lorsqu'il s'agit de réaliser une étude ou une activité.

L'aide financière mise à la disposition d'une MRC peut servir à réaliser des études, activités ou projets visant à soutenir les démarches de diversification et de développement des territoires en difficulté ainsi que les interventions soumises par le Comité de diversification et de développement.

Les projets devront être structurants, maintenir et renforcer les conditions propices à la diversification et au développement du territoire afin d'attirer de nouvelles entreprises et de développer celles déjà en place.

Les projets devront prioritairement viser les municipalités dévitalisées, respecter les objectifs du Plan de diversification et de développement et être recommandés par le Comité de diversification et de développement.

Aucune aide financière ne peut être versée à une entreprise privée pour qu'elle réalise son projet d'investissement (démarrage ou expansion) ou activité (mission commerciale, recherche et développement, etc.) pour ses propres fins.

Les dépenses admissibles sont celles liées directement à la réalisation d'une étude, d'une activité ou d'un projet. L'aide directe versée à une entreprise ainsi que les frais de fonctionnement réguliers de la MRC ou des municipalités sont exclus des dépenses admissibles.

Le cadre de la MRC du Haut-Saint-François, adopté en 2009

Le plan a pour objectif la diversification de la MRC du Haut-Saint-François et contiendra des projets locaux et supra locaux, chacun ayant le maximum d'impact sur le plus de municipalités possible, notamment celles dévitalisées.

Ce cadre doit se concentrer sur des projets dans les secteurs d'activité primaires, industriels, commerces et services à caractère entrepreneuriaux.

Un plan qui s'inspirera des plans d'action issus du Pacte rural au niveau des projets satisfaisant les critères, notamment ceux de diversification.

Prendre les moyens afin d'assurer que se matérialisent, de façon concrète, les retombées économiques sur les municipalités, notamment les dévitalisées.

L'activité ponctuelle, l'étude ou le projet devra démontrer concrètement comment il pourra avoir un impact sur l'indice de dévitalisation des municipalités.

Financement

Les projets, études et activités ponctuelles, inscrites au Plan de diversification et de développement, seront financés à 100 % s'ils sont déposés au Comité de diversification et de développement, recommandés positivement à la MRC et autorisés par cette dernière.

À la suite de l'adoption du plan de diversification par le conseil des maires (20 juin 2012), les activités ponctuelles, les études ou les projets seront financés selon les paramètres suivants :

- 50 % des coûts admissibles dans le cadre d'une étude de positionnement, de planification stratégique, d'opportunité, de faisabilité, revue de littérature, rapport de recherche, etc;
- 50 % des coûts admissibles dans le cadre d'une ressource humaine ou d'un consultant pour soutenir les actions mises de l'avant dans le Plan de diversification et de développement;
- 75 % des coûts admissibles dans le cadre d'une activité ponctuelle en lien avec le Plan de diversification et de développement;
- 75 % des coûts admissibles dans le cadre d'un projet structurant pour la MRC (parc industriel thématique, attrait touristique majeur, etc.).

La limite d'investissement par projet est de 100 000 \$. Le Comité de diversification et de développement peut, sur recommandation, proposer à la MRC de dépasser le plafond d'investissement par projet. Une attention particulière sera portée sur les retombées potentielles des projets justifiant le dépassement de la limite d'investissement.

Réévaluation du financement

Le comité de diversification pourra revoir les modalités de financement pour refléter l'utilisation du fonds. Les modalités de financements peuvent changer sans préavis.

Dates limites

La date limite ultime pour présenter un projet au FSTD est le 3 septembre 2013 pour une approbation le 18 septembre 2013 par la MRC. Jusqu'à ce moment, les projets, activités ponctuelles, études, etc., seront reçus par le Comité de diversification et de développement en continu. L'aide financière sera accordée selon le principe « premier arrivé, premier servi ».

Formulaire

Le formulaire de demande d'aide financière sera disponible prochainement sur le site Internet du CLD du Haut-Saint-François, sous la section « Références – documents ».

Annexe 2

Ancien Plan de diversification et de développement

Tableau 1 – Plan de diversification et de développement détaillé
Actions réalisées

Objectif	Actions	État de situation	Recommandation
Développer la filière santé et alimentation biologique	Accompagner Aux mille et une saisons	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner Léo Désilets, maître herboriste inc.	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
Développer la transformation bioalimentaire	Réaliser une étude de faisabilité pour un Centre d'innovation en transformation alimentaire	Réalisé	Abandon
	Réaliser un plan directeur du parc agro-industriel	Réalisé	En attente des orientations d'East Angus
Mettre en valeur des matières résiduelles	Accompagner Tred'si inc.	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
Exploiter les terres publiques	Étudier les possibilités d'utilisation des terres publiques à La Patrie	Réalisé	En attente des orientations de La Patrie
Attirer la main-d'œuvre	Transférer cet objectif vers la politique de rurbanisation	Réalisé	Collaboration à la politique de rurbanisation
Favoriser le développement économique de Dudswell	Développer le positionnement touristique et culturel de Dudswell	Réalisé	En attente des orientations de l'association touristique et culturelle de Dudswell
Stimuler l'entrepreneuriat	Accompagner l'expansion et la relocalisation de Bois Le Roux	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner le démarrage de Créatek	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner l'expansion du Marché Gérard Désilets	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner le démarrage de Délices Al Manar	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner l'expansion de Tred'si inc.	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner l'expansion de la Ferme aux Champêtreries	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner l'expansion de Highwater Hose inc.	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner l'expansion de Léo Désilets, maître herboriste inc.	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Créer une coopérative dans la transformation du bois	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Trouver un utilisateur pour le bâtiment de Champlain	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner l'expansion de la Ferme aux Champêtreries	Réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Réaliser un plan directeur du parc industriel à Weedon	Réalisé	en attente des orientations de Weedon
Diversifier et mettre en marché la production agroalimentaire de Bury, phase I	Étudier le potentiel de transformation alimentaire avec la production locale	Réalisé	en attente des orientations de Bury
Valider le potentiel de production énergétique par éolienne à La Patrie	Réaliser l'étude	Réalisé	Abandon
Recenser les espaces industriels et commerciaux vacants du Haut-Saint-François	Bâtir un outil information	Réalisé	Poursuivre les actions entamées
	Rendre l'information disponible	Réalisé	Poursuivre les actions entamées

Tableau 2 – Plan de diversification et de développement détaillé
Actions non réalisées

Objectif	Actions	État de situation	Recommandation
Mettre en valeur des matières résiduelles	Explorer la faisabilité d'une voie de contournement à Westbury	Non réalisé	Poursuivre les actions entamées
	Accompagner Val Bio	Non réalisé	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
Stimuler l'entrepreneuriat	Démarrer un projet de transformation de la chaux à Dudswell	Non réalisé	Abandon
	Analyser la faisabilité d'une microbrasserie	Non réalisé	Abandon
	Réaliser un plan directeur pour le développement d'un parc industriel à La Patrie	Non réalisé	Abandon
	Analyser la faisabilité d'une microbrasserie à Bury	Non réalisé	Abandon
	Réaliser un plan directeur du parc industriel à Cookshire-Eaton (route 253)	Non réalisé	Abandon
	Réactiver la Société de développement économique d'East Angus	Non réalisé	En attente des orientations d'East Angus
Diversifier et mettre en marché la production agroalimentaire de Bury, phase II	Étudier la faisabilité d'une usine de transformation alimentaire qui utilisera la production locale	Non réalisé	En attente des orientations de Bury
Développer l'Aéroport de Sherbrooke et Air Sherbrooke	Assurer le développement de l'Aéroport de Sherbrooke et la liaison aérienne	Non réalisé	Dossier entre les mains de la CRÉ de l'Estrie

Tableau 3 – Plan de diversification et de développement détaillé
Actions en cours

Objectif	Actions	État de situation	Recommandation
Développer la filière santé et alimentation biologique	Embaucher des prospecteurs industriels	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Positionner le parc bio-industriel de Scotstown	En cours	Poursuivre les actions entamées
Développer la transformation bioalimentaire	Embaucher des prospecteurs industriels	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Positionner le parc agro-industriel d'East Angus	En cours	Poursuivre les actions entamées
Mettre en valeur des matières résiduelles	Embaucher des prospecteurs industriels	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Participer à la réhabilitation du Québec Central	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Positionner le parc éco-industriel de Bury	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Accompagner La verte Patrie	En cours	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
Développer des parcs industriels spécialisés	Embaucher des prospecteurs industriels	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Positionner le parc bio-industriel de Scotstown	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Positionner le parc agro-industriel d'East Angus	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Positionner le parc éco-industriel de Bury	En cours	Poursuivre les actions entamées
Stimuler l'entrepreneuriat	Développer des services de proximité par l'entrepreneuriat local	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Accompagner l'expansion Bois Le Roux inc.	En cours	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner le démarrage de Val Bio	En cours	Abandon
	Solliciter Bermex dans le redémarrage d'une usine de fabrication de meubles dans le Haut-Saint-François	En cours	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner tous les projets d'entreprises (expansion ou démarrage)	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Accompagner plus particulièrement les projets issus de l'économie sociale	En cours	Poursuivre les actions entamées
	Accompagner l'expansion Mont Élan	En cours	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
	Accompagner La Verte Patrie	En cours	Rester à l'affût des besoins de l'entreprise
Recenser les espaces industriels et commerciaux vacants du Haut-Saint-François	Effectuer la recherche	En cours	Poursuivre les actions entamées
Favoriser le développement économique de Scotstown	Développer le parc régional et Pôle touristique de la rivière-au-Saumon	En cours	Poursuivre les actions entamées

Tableau 4 – Plan de diversification et de développement détaillé
Actions à faire

Objectif	Actions	État de situation	Recommandation
Développer la filière santé et alimentation biologique	Soutenir les entreprises du domaine bio-industriel	À faire	En attente des orientations de Scotstown
Développer la transformation bioalimentaire	Soutenir les entreprises du domaine agro-industriel	À faire	En attente des orientations d'East Angus
Mettre en valeur des matières résiduelles	Soutenir les entreprises du domaine éco-industriel	À faire	En attente des orientations de Bury et de Valoris (Régie)
Stimuler l'entrepreneuriat	Évaluer l'intérêt pour la construction de motel industriel	À faire	Poursuivre les actions entamées
	Développer une zone commerciale à Westbury et East Angus (axe route 112 et route 253)	À faire	En attente des orientations de Westbury et de East Angus
	Favoriser l'implantation d'une zone industrielle ou mixte à Lingwick	À faire	En attente des orientations de Lingwick
	Favoriser et développer une offre de chasse de qualité à Newport	À faire	En attente des orientations de Newport
	Soutenir les entreprises du domaine bio-industriel	À faire	En attente des orientations de Scotstown
	Soutenir les entreprises du domaine agro-industriel	À faire	En attente des orientations d'East Angus
	Soutenir les entreprises du domaine éco-industriel	À faire	En attente des orientations de Bury et de Valoris (Régie)
Favoriser le développement économique de Lingwick	Faire un diagnostic et une planification du développement économique (municipalités dévitalisées)	À faire	En attente des orientations de Lingwick
Favoriser le développement économique de Newport	Faire un diagnostic et une planification du développement économique (municipalités dévitalisées)	À faire	En attente des orientations de Newport
Favoriser le développement de la zone verte (forêt et agriculture)	Étudier différents modèles pour l'utilisation et l'occupation de la zone verte	À faire	Poursuivre les actions entamées
Favoriser le développement économique de Scotstown	Faire un diagnostic et une planification du développement économique (municipalités dévitalisées)	À faire	En attente des orientations de Scotstown

Annexe 3

Indice de dévitalisation

Indice de développement Méthode de calcul

L'indice de développement est composé des variables suivantes:

- Taux de chômage = A
- Rapport emploi/population = B
- % du revenu des ménages provenant de transferts = C
- Le % de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire = D
- Fréquence des unités à faible revenu = E
- Revenu moyen des ménages en \$ = F
- Variation de la population 2001-2006 = G

Ayant attribué une lettre à chacune des variables, la formule de l'indice est la suivante :

$$\text{Indice} = - \frac{\overline{A_m - A_q}}{\sigma A_q} + \frac{\overline{B_m - B_q}}{\sigma B_q} - \frac{\overline{C_m - C_q}}{\sigma C_q} - \frac{\overline{D_m - D_q}}{\sigma D_q} - \frac{\overline{E_m - E_q}}{\sigma E_q} + \frac{\overline{F_m - F_q}}{\sigma F_q} + \frac{\overline{G_m - G_q}}{\sigma G_q}$$

$\overline{A_m}$ = Taux de chômage de la municipalité

$\overline{A_q}$ = Taux de chômage moyen pour le Québec

σA_q = Écart-type du taux de chômage

Ainsi, l'indice moyen pour le Québec est égal à 0. Une municipalité dont l'indice se rapproche de 0 se trouve dans une situation qui est semblable à la moyenne des municipalités au plan socioéconomique. Plus l'indice est élevé, plus la municipalité se démarque positivement par rapport à la moyenne du Québec. À l'inverse, une municipalité ayant un indice de développement négatif connaît des conditions moins favorables que la moyenne des municipalités.

Dans le cas d'une dizaine de localités, Statistiques Canada n'a pas publié les données. Il n'a donc pas été possible de calculer l'indice.

Dans le cas de certaines municipalités de très petite taille, pour des raisons de confidentialité, les données concernant le revenu ne sont pas diffusées. Nous avons calculé un indice avec les 4 variables disponibles. Puis, nous avons appliqué la règle de proportionnalité (règle de trois) pour obtenir un indice comparable à celui établi à partir des 7 variables.

Le Haut-St-François

Code géographique	Nom géographique	Code de MRC	Code de région	Population en 2006	Variation de la population de 2001 à 2006 (%)	Taux d'emploi des 15 ans et plus (%)	Taux de chômage des 15 ans et plus (%)	% de la population de 15 ans et plus n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade	Transferts gouvernementaux (%)	Fréquence du faible revenu avant impôt en 2005 (%)	Revenu moyen du ménage \$	Indice de développement 2006
2441012	Saint-Isidore-de-Clifton	41	05	781	-0,89	51,59	2,99	52,80	21,80	15,40	37 933	-3,65
2441020	Chartierville	41	05	378	4,42	50,00	15,00	45,45	32,60	6,00	34 087	-4,28
2441027	La Patrie	41	05	805	1,39	63,70	4,44	34,33	20,60	9,90	49 718	1,30
2441037	Newport	41	05	784	3,70	43,09	17,19	43,09	33,80	31,80	34 730	-9,63
2441038	Cookshire-Eaton	41	05	5 004	-2,74	62,55	6,00	34,88	16,30	11,30	49 720	0,94
2441055	Ascot Corner	41	05	2 595	10,80	71,97	5,33	29,55	12,70	10,20	60 899	5,16
2441060	East Angus	41	05	3 357	-5,97	54,73	7,50	36,36	18,40	11,10	45 931	-0,92
2441065	Westbury	41	05	932	-1,69	70,37	5,00	37,42	12,90	7,80	57 593	3,44
2441070	Bury	41	05	1 249	6,66	56,54	6,87	35,21	29,10	11,80	40 522	-1,57
2441075	Hampden	41	05	209	25,15	46,67	12,50	39,29				0,92
2441080	Scotstown	41	05	588	-9,41	53,61	13,33	38,78	21,80	25,00	36 011	-5,95
2441085	Lingwick	41	05	435	3,82	57,70	7,70	43,52	24,36	18,13	36 470	-5,00
2441098	Weedon	41	05	2 739	3,51	50,78	7,35	40,49	22,10	15,60	43 239	-2,36
2441117	Dudswell	41	05	1 712	4,14	52,90	6,70	28,62	20,30	7,50	46 174	0,71

Titre en gras = fait partie du territoire d'application de la Politique nationale de ruralité 2007-2014

Statistiques Canada, recensement 2006
Direction du développement rural, 2006

Annexe 4

Bilan financier

Bilan financier - février 2013

FSTD	
Premier contrat	300 000 \$
Deuxième contrat	635 000 \$
Total	935 000 \$

FSTD - contribution municipalité (10%)	
Premier contrat	34 805 \$
Deuxième contrat	70 550 \$
Total	105 355 \$

FSTD - contribution de partenaires	
Premier contrat	0 \$
Deuxième contrat	90 000 \$
Total	90 000 \$

FSTD - \$ disponible	1 130 355 \$
----------------------	--------------

\$ investi et réservé	868 194 \$
-----------------------	------------

à investir	262 161 \$
------------	------------